



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

### FLASH INFO N°31 du 1<sup>er</sup> novembre 2011

#### Les concours d'élégance et les concours d'état



Chers Amis,

Il nous semble important de bien positionner le rôle de la FFVE concernant les concours. La Fédération n'organise ni concours d'élégance ni concours d'état puisque ce n'est pas sa mission première.

En revanche, pour les clubs organisateurs qui le souhaiteraient, et à condition bien sûr qu'ils soient membres et qu'ils acceptent de respecter le règlement de la FFVE, nous proposons de mettre à leur disposition deux spécialistes bien connus des concours, à savoir :

- Georgette DUBOIS pour les concours d'élégance
- Robert-Louis BREZOUT FERNANDEZ pour les concours d'état.

Ces experts, à la charge des organisateurs, pourront ainsi apporter leurs connaissances et compétences pour l'organisation des concours (le choix des véhicules, celui des jurés, leur formation, la présentation des véhicules pour les non-initiés qui peuvent être appelés à faire partie du jury, etc...).

Dans un souci de souplesse, le règlement FFVE sera susceptible d'évoluer en fonction des opportunités.

Bonne chance à tous et à toutes au volant ou au guidon de vos engins !

Très cordialement,  
Laurent Hériou  
Directeur Général FFVE  
[www.ffve.org](http://www.ffve.org)

***Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...***  
*Egalement sur [www.ffve.org](http://www.ffve.org) rubrique Flash Info.*

Adresse postale : B.P. 40068 - 92105 BOULOGNE BILLANCOURT Cédex  
Tél. : 01 46 21 94 70 - Télécopie : 01 46 21 94 99

Siège Social : A.C.F. - 8, place de la Concorde - 75008 PARIS - Site Internet : <http://www.ffve.org> - E-mail : [FFVE@wanadoo.fr](mailto:FFVE@wanadoo.fr)